

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 37 (1949)

Heft: 763

Artikel: Aide suisse à l'Europe : collecte du 26 février au 27 mars

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

La prudence n'est
pas de ne rien tenter
mais de savoir oser
à propos.

Emile de GIRARDIN.

LES VOIES DE LA PAIX

On nous écrit :

Mon intention n'est pas d'enlever quoi que ce soit aux mérites et à tout le travail remarquable et bienfaisant de la Croix-Rouge jusqu'à présent, mais à mesure que je lisais le dernier article du *Mouvement*, je me sentais envahi d'un sentiment de plus en plus troublant... J'aimerais vous demander d'avoir le courage de regarder les choses en face en tenant compte des menaces d'une nouvelle guerre — guerre totale et infiniment perfectionnée, de l'avise des gens compétents, les malheureux, qui peuvent en parler calmement ! Et la Croix-Rouge emploie un temps et des forces précieux entre tous pour établir les conventions qui « protègeront » les populations civiles et les prisonniers de guerre !

Ce que je reproche de plus grave à un tel travail comme à un tel article, c'est d'en-tenir une confiance trompeuse et une fausse sécurité. Cela ajouté à l'indolence des hommes nous fait glisser sûrement à la catastrophe. Comme d'ailleurs notre slogan suisse : que nous avons une armée uniquement pour nous défendre. Dans l'état actuel des moyens de destruction, je crois qu'aucune puissance matérielle ne peut nous défendre ; aucune convention ne peut nous protéger. En soutenant le contraire devant les peuples, on les trompe effroyablement et on leur enlève, ce que j'estime criminel, la foi en une puissance spirituelle bien plus puissante que tous les moyens matériels (voir l'exemple de Gandhi). Se prémunir contre la guerre, c'est croire à la guerre, lors même que l'on n'a que le désir de paix à la bouche ; et croire à la guerre, c'est l'appeler, lors même qu'on rejette toute la responsabilité sur la diplomatie et les chefs des peuples.

Vous n'avez pas dit un mot de Garry Davis qui pourtant apporte un grand souffle d'espérance en tournant les pensées de milliers et de milliers d'hommes et de femmes vers une collaboration au-dessus des frontières nationales, apportant le poids des masses au projet d'une fédération des peuples. Notre journal se devrait de faire connaître la formule demandant l'enregistrement comme citoyen du monde et l'adresse du centre suisse d'enregistrement.

Jeanne Jacot.

Nous n'avons pas tenu à jour, dans le *Mouvement*, l'actualité pacifiste, notre correspondante a raison de nous le faire observer, elle n'est pas la première. Nous avons réservé ces informations afin d'en composer un numéro spécial sur la paix. Pourquoi, dites-vous ? — Pour bien marquer la position de notre journal qui est celle d'une tribune libre : on ne s'entend guère, vous le savez sur les moyens de garantir la paix, et, parmi nos lectrices, les unes préconisent le désarmement immédiat, les autres, les accords gouvernementaux, les unes l'action religieuse ou sociale, les autres, les tribunaux d'arbitrage, les unes, l'éducation de la jeunesse, les autres, les Etats-Unis d'Europe ou l'Etat mondial sous le contrôle des Nations-Unies, etc.

Le *Mouvement* respecte toutes ces opinions sincères ; lorsqu'il les publie isolément, il

**ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SAONNE**

RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

A. W. G.

Le *Mouvement* respecte toutes ces opinions sincères ; lorsqu'il les publie isolément, il

les rapprochera de très sensiblement du but.

Ces quelques faits suffisent à montrer que la paix peut être atteinte, selon les lieux, les gens et les circonstances par des moyens divers qui n'ont aucune raison de s'exclure.

Il nous convient de travailler chacune dans le sens que nous dicte notre conscience la plus scrupuleuse et surtout, nous devons combattre en nous la conviction que seule nous

avons raison, c'est la base de toute coopération humaine. Habitons-nous à admettre aussi

le point de vue des autres pour ne pas nous écarter du chemin de la paix.

A. W. G.

Aide Suisse à l'Europe

Collecte du 26 février au 27 mars

Versez vos dons au compte de chèque VIII e 1833 que l'Alliance recommande à votre générosité.

En 1948 l'Aide suisse a distribué par l'intermédiaire de ses organisations-membres près de 5 millions de francs en secours de toute nature dans les régions déshéritées de l'Europe.

Orphelinats, cantines, préventoriums, centres sociaux, foyers, sanatoriums, colonies de vacances, ont encore un urgent besoin de votre appui.

Alliance de Sociétés féminines suisses

Berne, 13 février

L'Alliance nationale qui porte aujourd'hui le nom d'Alliance de sociétés féminines suisses, a tenu son assemblée annuelle pour 1949, le 13 février, à Berne. Après un bref rapport sur l'activité du comité et les comptes, depuis l'assemblée de 1948, le 24 octobre à Neuchâtel, on procéda à l'ensemble aux élections du nouveau comité, afin de laisser le temps nécessaire au dépouillement.

On sait que les sociétés-membres du Secrétariat féminin suisse et de l'Ancienne Alliance nationale avaient envoyé les noms des candidates qu'elles proposaient. La commission électorale qui s'est réunie deux fois sous la présidence de Mme Hausknecht, a composé une liste recommandée, portant dix-huit noms et une seconde liste portant toutes les candidates proposées et qui étaient disposées à accepter cette fonction.

La partie administrative comportait enfin un bref retour à la discussion sur un ou deux articles de statuts, l'adoption du texte d'un préambule aux statuts et une résolution appuyant la lutte contre la mauvaise littérature.

Les déléguées des 145 associations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses réunies en assemblée générale à Berne le 13 février 1949, très préoccupées de la tendance toujours marquée de certains journaux illustrés, d'affiches et d'annonces à spéculer sur les instincts les plus douteux tout en montrant la femme sous un jour qui ne lui fait pas honneur, ou à encourager dans leur « courrier » la discussion de la vie sentimentale féminine dans le sens d'une liberté et d'une amoralité dangereuses, attirent l'attention des autorités et du public sur l'influence déplorable qu'exercent ces publications sur l'esprit de la jeunesse et les invitent à réagir énergiquement.

Après le dîner en commun à l'Hôtel Bristol et la conférence de M. le Conseiller fédéral Rubattel sur la *Situation économique de la Suisse*, dont nous avons déjà parlé, on aborda la discussion financière. Il s'agissait d'approuver les diverses attributions des fonds de réserve et fonds de roulement du Secrétariat — dissois à l'Assemblée du 12 février et qui devient bureau de l'Alliance — et de l'Alliance elle-même. Il appartiendra au nouveau comité de préparer un budget.

Notons encore que l'Alliance célébrera le cinquantenaire de sa fondation (1899) en automne 1949 et que les Bernoises invitent tous nos membres à célébrer cette fête à Berne, ce dont on les remercia vivement, tandis que la prochaine assemblée générale, en 1950, est invitée à se tenir à Bâle.

Résultats des élections

C'est la liste recommandée qui a passé, cependant, sur 330 suffrages, 89 seulement l'on acceptée sans panachages. Ont été



Cliché Schweizer Frauenblatt

Gertrud HAEMMERLI-SCHINDLER

la nouvelle présidente de l'Alliance, dirigea de 1940 à 1946, le Service civil féminin, elle présida la Centrale féminine des organisations zurichoises, ainsi que la grande collecte des femmes suisses en faveur des enfants et des mères en 1946-1947.

Bienvenue !

élues : Mme Carrard (Vaud), Mme Cuénod de Muralt (Vaud), Mlle M. Daschinger (Zurich), Mme Eder-Schwyzer, Dr (Zürich), Mlle R. Girod, Dr (Genève), Mlle R. Grob (Aarau), Mme Haemmerli-Schindler (Zurich), Mme Hegg-Hoffet (Berne), Mme Jeannet-Nicolet (Vaud), Mme Kissel-Brutsch (Argovie), Mme Leuba-Bernard (Vaud), Mlle A. Martin (Berne), Mlle E. Nägeli, Dr (Zurich), Mlle H. Pestalozzi (St-Gall), Mlle Reber (St-Gall), Mlle E. Rickli, Dr (Zurich), Mme Zücher-Schelling (St-Gall).

La seule candidate à la présidence était Mme Haemmerli-Schindler, dont l'élection à Neuchâtel fut ainsi confirmée et Mme Jeannet-Nicolet, chargée des fleurs de notre reconnaissance pour son dévouement, lui remit solennellement les pouvoirs de sa lourde charge.

La rédactrice de cet article, ayant été membre de la commission électorale, permet ici quelques commentaires sur la composition du nouveau comité, qui est excellent si l'on considère la qualité des élues. La commission s'est efforcée aussi de donner satisfaction aux nombreuses sociétés-membres, on les a classées par groupes dont chacun a eu une ou plusieurs représentantes selon son importance ; à l'intérieur de ces groupes, on organisera une rotation lors des renouvellements « quadriennuels » de manière à ce que les diverses sociétés aient, à tour de rôle, accès au comité.

La représentation régionale, réclamée par les statuts (article 13) est moins réussie, un coup d'œil sur la liste la prouve. Comme l'a fort bien dit Me Antoinette Quinche

